Montreuil, le 08/11/2021

FEPEM
Madame ANITA POUTARD
79, rue de MONCEAU
75008 PARIS

Objet : signature avenant 44 du 28 octobre 2021

Chère Madame,

Notre fédération vous informe qu'elle signera l'avenant 44 à la convention collective nationale des salariés du particulier employeur du 28 octobre dernier.
Nous souhaitons néanmoins réitérer les propos dont nous vous avons fait part en réunion et pointer les attentes des salarié(e)s du secteur.
Entre une inflation galopante, la concurrence créée par la mise en œuvre de l'avenant 43 pour le secteur associatif de l'aide à domicile et les dispositions qui devraient être entérinées à l'issue du processus législatif encadrant l'adoption de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, nous sommes préoccupés par les distorsions que vont entraîner ces nouvelles règles.
A ce titre, nous souhaitons maintenir une négociation relative aux salaires en janvier 2022.
Ce rendez-vous pourra nous permettre d'établir un premier bilan mais aussi, dans le cadre de notre nouvelle convention collective de convergence, d'intégrer les assistant(e)s maternel(le)s à la négociation salariale afin qu'ils/elles, bénéficient également d'une remise à niveau du salaire conventionnel.
Nous souhaitons également profiter de ce rendez-vous pour reparler de notre demande d'augmentation des pourcentages de bonification pour les salarié(e)s titulaires d'une certification de branche.
Enfin, nous vous avions demandé d'adresser un courrier co-signé par les organisations signataires de l'avenant 44 à la direction générale du travail afin d'obtenir une extension de l'avenant dans les délais normalement prévus dans le cadre de procédures d'extension accélérées, nous sommes également à votre disposition pour signer ce document.
Je vous prie d'agréer, Chère Madame, l'expression de mes bien cordiales salutations.

Stéphane FUSTEC
Secrétaire fédéral
Stéphane FUSTEC

Fédération CGT du Commerce, Distribution & Services
263, rue de Paris
93100 MONTREUIL
☎ 01 55 82 76 79 commerce.cgt.fr – www.commerce.cgt.fr